

## EDITORIAL

### Dettes

**D** EPUIS 20 ans, même en se dépêchant, la DEPP, la Direction des établissements publics et des participations (partie du ministère des Finances chargée des entreprises publiques) n'arrive qu'à 4 audits externes par an. C'est très peu, trop peu. Contrairement aux travaux de la Cour des comptes, ces audits ne sont pas rendus publics. Ce qui est bien dommage, car on sait quels services rendent les débats publics, ou même seulement parlementaires, dans l'amélioration de la gestion.

On se souvient peut-être encore de l'énergie qu'avaient mise Mustapha Bakkoury et son équipe en 2001 (juste à sa nomination à la CDG) pour créer un système de comptes rendus. En effet, malgré sa taille de plus gros holding financier du pays, la Caisse n'avait pas, à l'époque, de tutelle. L'idée n'avait pas intéressé les élus, qui auraient dû se sentir sollicités, dans un cadre de démocratisation.

Tout vient en son temps, disent les personnes patientes, à qui le temps, justement, donne raison.

Ce qui est venu maintenant, c'est une forte dégradation de la situation financière des entreprises publiques, les plus stratégiques. Depuis quelques années, un rapport doit accompagner le dépôt du PLF. La DEPP a donc remis aux élus et aux citoyens (<https://www.finances.gov.ma/fr/Pages/Gestion-entreprises-publics.aspx?m=NOS%20METIERS>) le rapport sur les entreprises et établissements publics. On y remarque qu'avec une certaine ingénuité les rédacteurs se flattent du retour des conseils d'administration en 2019. L'usage s'en serait-il perdu? Ce sont les entreprises les plus en difficulté ONEE, Masen, ONCF... qui ont été les plus abandonnées. Avec des dettes colossales.

Plus embarrassant: les comptes rendus ont des trous: là où il y a le chiffre d'affaires, il manque les dettes ou investissement.

Or, dans ces entreprises stratégiques se joue une partie de l'avenir du pays. Il leur faut hardiesse, raison et consensus. □

Nadia SALAH

# Conversation avec Chakib Benmoussa

- Les premiers outils...
- L'expérience de l'Intérieur et du CESE
- «Le néolibéralisme nous a déçus»

*L'ambassadeur Chakib Benmoussa, ici au Festival soufi de Fès en 2016, fraîchement nommé à la tête de la Commission dite du Nouveau modèle*

*Voir pages 10 & 11*



(Ph. L'Economiste)

## Noël avant l'heure pour les promoteurs immobiliers

**A** PRÈS les médecins, les avocats, la Direction des impôts vient de conclure un Gentlemen's Agreement avec la Fédération nationale des promoteurs immobiliers (FNPI) au titre des exercices non prescrits. Le dispositif consiste à s'acquitter d'un montant forfaitaire selon le chiffre d'affaires hors taxe:

0 à 20 millions de DH (2,5%), 20 à 50 millions de DH (2%), 50 à 100 millions de DH (1,5%) et 1% au-delà. La déclaration rectificative devra être déposée avant fin 2019, assortie de deux versements: 40% avant le 31 décembre 2019 et 60% au plus tard le 30 juillet 2020. □

*Voir page 2*

## ■ Développement économique: La sonnette d'alarme du CESE

*Voir page 13*

## ■ Startups: La réduction d'impôts relevée à 500.000 DH

## ■ Plan d'épargne action: Les conseillers rectifient le tir

*Voir De Bonnes Sources*



## L'entrepreneuriat en Afrique est-il vraiment un espoir?

*Par Etienne Giros, président du Conseil français des investisseurs en Afrique (Ph. EG)*

*Voir page 29*

## M'Hamid El Ghizlane veut sauver son patrimoine

*Voir page 19*